



**Assemblée générale du TULg
Réunion du 23 juin 2005**

PV de l'Assemblée Générale Constituante du 23/06

Présents : Alban Bouriez, Alain Chevalier, Benoît Cottin, Dominique Donnay, Robert Germay, David Homburg, Bernard Lapière, Andrey Myasnikov, Olivier Moreau, Anne Mycinski, Eveline Orban, Pascal Renard, Martine Stiénon, Pierre Wathelet.

Excusés : Chantal Heck, Karin Jadoul (a donné procuration à Pascal Renard), Marco Pascolini, Delphine Noël

Absent : Philippe Héroufosse.

La séance est ouverte à 20h28

Ordre du jour :

- 1. Approbation des PV des deux dernières AG**
- 2. Approbation des nouveaux statuts**
- 3. Renouvellement du CA**
- 4. Approbation des comptes 2004**
- 5. Bilan de la saison 2004-2005**
- 6. Présentation de la programmation 2005-2006**
- 7. Bénévolat et tenue des bars**
- 8. Divers**

1. Approbation des PV des deux dernières AG

Les PV sont distribués aux membres de l'AG et approuvés à l'unanimité.

2. Approbation des nouveaux statuts

Les nouveaux statuts de l'ASBL sont présentés aux membres de l'AG, qui en ont reçu un exemplaire. Au sein de cette présentation, les droits et devoirs des membres effectifs et des membres adhérents sont clairement expliqués à l'assemblée. L'AG approuve les statuts à l'unanimité.

3. Renouvellement du CA

Les personnes suivantes posent leur candidature à un mandat d'administrateur du TULg : Alain Chevalier, Dominique Donnay, Robert Germay, David Homburg, Andrey Myasnikov, Eveline Orban, Pascal Renard, Martine Stiénon.

Les huit candidats sont élus à l'unanimité des membres présents. Le mandat d'une durée de quatre ans, prend cours avec effet immédiat.

En sa séance du 26 octobre 2005, le CA retire la candidature et la nomination de Pascal Renard en tant qu'administrateur de l'ASBL, à la demande de ce dernier.

Le CA élira en son sein un président, un secrétaire et un trésorier, et fixera les mandats de chacun des membres.

4. Approbation des comptes 2004

Le point est reporté à une Assemblée générale extraordinaire qui sera convoquée en septembre ou octobre prochain. Les prévisions budgétaires pour l'exercice 2006 seront également présentées au cours de cette séance. Le CA doit au préalable effectuer un travail d'analyse des dépenses et recettes attribuables respectivement aux ateliers et stages, aux activités théâtrales et à l'administration.

5. Bilan de la saison 2004-2005

Le CA renvoie les membres au programme de la saison. Tout ce qui y figure a été fait, en plus des ateliers, des tournées, des représentations scolaires, du RITU, etc. Un document récapitulatif sera mis à la disposition des membres sous peu.

Les règles établies par le CA pour recadrer les activités des stages et des ateliers sont lues devant l'AG.

- *les ateliers ne pourront être organisés que s'ils comptent au moins huit participants.*
- *le nombre idéal de participants est fixé à douze et aucun stage ou atelier ne sera dédoublé.*
- *les décors et la mise en scène des présentations ne pourront coûter plus de 50€.*
- *les présentations faites au TULg disposeront d'un plein feu pour tout éclairage. Tout ajout à cette base devra être négocié et ne peut être tenu pour acquis.*
- *les présentations qui se feront à l'extérieur de nos murs se feront dans les conditions d'équipement in situ.*
- *il ne sera pas organisé plus d'ateliers que ce que nos deux salles (la Chimie et le Sart Tilman) ne permettent d'en accueillir.*
- *les ateliers ne pourront se prolonger au-delà de 20h00.*
- *l'engagement des animateurs devra passer par un entretien avec le président du CA (Robert Germay).*
- *le programme des ateliers devra être approuvé par le CA avant d'être publié et tout changement dans ce programme devra être soumis au président ou au CA avant de prendre effet.*
- *le but des ateliers est de développer certaines compétences chez les participants (travail de groupe, éloquence, tenue en scène, lecture de texte, conscientisation de l'aspect poétique du travail de comédien, organisation du travail et ordre). Les présentations sont un état d'avancement de ce travail et ne visent pas à être des spectacles à part entière. Cette attente sera précisée dans les programmes et devra être clarifiée tant aux parents qu'aux participants.*

Qui plus est, pour ce qui est des ateliers / stages dans les écoles, les animateurs sont invités à prendre en considération les conditions dans lesquelles ils devront travailler. Si elles leur paraissent insuffisantes pour faire un travail de qualité, ils devront en référer au CA, qui veillera à ce que l'atelier se passe dans de meilleures conditions ou soit annulé.

La volonté du CA de limiter les activités du TULg pour éviter qu'il ne devienne incontrôlable est énoncée devant l'AG. Les règles précédemment citées ont été discutées avec les animateurs d'ateliers et de stages lors d'une réunion ayant eu lieu le neuf juin. Cette réunion,

à laquelle nous aurions souhaité la présence d'un plus grand nombre d'animateurs, a été extrêmement positive et a permis de renouer le contact entre le CA et cette partie de notre ASBL.

6. Présentation de la programmation 2005-2006

Ce point devant être présenté par Philippe Héroufosse, dont l'AG réproouve l'absence, il est reporté à l'AG extraordinaire.

7. Bénévolat et tenue des bars

Le nouveau principe de tenue des bars est exposé par le CA. Lors de la saison prochaine, la responsabilité de trouver des gens pour tenir les bars des spectacles du TULg (ceci ne comprend donc pas les accueils, qui devront être négociés au cas par cas) reviendra aux chefs de groupes. Ceux-ci seront responsables de la tenue des bars lors des représentations du spectacle qui suit immédiatement le leur dans la programmation. Les bénévoles qui prendront ceci en charge peuvent être membre du groupe ou non, des arrangements pouvant être conclus avec d'autres groupes, par exemple. Un coordinateur mandaté par le CA appellera le chef de groupe au début de la semaine pour lui demander les noms de ceux qui s'occuperont des bars pendant les représentations du spectacle à venir.

Le CA s'engage à dresser une liste précise des tâches qui sont demandées aux bénévoles (ouverture et fermeture, rangement avant et après le service, remplissage ou non des frigos,...), afin de coordonner leur action au mieux. Les chefs de groupes devront être mis au courant de cette nouvelle responsabilité au plus vite et les bénévoles devront être responsabilisés dès le début de saison pour que le travail soit effectué efficacement.

8. Divers

- Alban Bouriez et Martine Stiénon demandent la réintroduction de réunions hebdomadaires du bureau. Ces réunions viseraient à mieux organiser le travail de gestion journalière du TULg et à permettre une meilleure communication entre les membres du bureau. Une demande est faite, que ces réunions soient mieux préparées qu'auparavant, pour pouvoir les rendre plus efficaces. Au niveau des horaires, Pierre Wathelet demande qu'elles soient fixées en dehors des heures de bureau. Une possibilité serait de les organiser pendant un temps de midi.
- Pierre Wathelet demande si les chefs de groupes devront rendre un budget pour leur projet. Dominique Donnay lui répond que ce serait bien, que ce serait une bonne base de travail, tant pour la comptabilité que pour les chefs de groupes.
- Eveline Orban propose qu'un point « Fonctionnement du TULg » soit dorénavant inclus à l'ordre du jour des AG, afin que les membres puissent s'exprimer régulièrement sur ce point.
- Le CA sait que certains problèmes de fonctionnement se posent au TULg, et qu'il faut les régler. Il s'y attelle point par point (cf. tenue des bars et recadrage des ateliers et stages), et il demande aux membres d'être patients. Eveline Orban demande aux membres de l'AG de centraliser leurs remarques et idées pour faire avancer les choses auprès d'elle (eveline.orban@ulg.ac.be), elle transmettra au CA. Elle propose aussi de faire des réunions du CA élargies pour traiter de ces problèmes, afin de permettre aux membres concernés de s'y exprimer.
- Pierre Wathelet demande une réunion pour parler de l'utilisation du matériel de régie en répétition. Eveline Orban lui demande de faire un document de travail sur base duquel cette réunion aura lieu.

- Robert Germai annonce que le contact entre les actants du TULg se perd. Chacun devrait tout mettre en œuvre pour motiver les contacts entre actifs du TULg, pour que la communication se rétablisse.

La séance est clôturée à 22h24